



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

Compte rendu audioconférence OS/DDFIP du 24/03/2020

Celle -ci a eu lieu à 9h en présence de :

- MMES MICHEL-MOREAUX, EXERTIER pour la DDFIP
- Claude-Olivier BEAUNET pour la CGT
- Jocelyne LIMAGNE, Robert GAGNE pour FO-DGFIP
- Noémie SOYEZ, Jean-Louis DO CARMO et Guillaume PONS pour SOLIDAIRES

Mme la Directrice a fait un point d'étape sur la situation à ce jour.

La Directrice donne les informations suivantes :

- le jour de carence est supprimé dans la loi d'urgence sanitaire à paraître.
- Le message du Directeur Général de ce jour précise bien que les écrêtements horaires sont neutralisés, des récupérations d'heures seront accordées. La direction précise que les agents doivent malgré tout se protéger et ne pas faire trop d'heures.
- Actuellement l'organisation des services par rotation est organisée. Entre 22 et 24% des personnels sont présents sur sites : 138 agents prioritaires tournent par roulement.
- Tous les postes informatiques n'ont pas encore été déployés. L'ENFIP va en répartir 2000 sur le territoire dont une trentaine demandés par la DDFIP 43.
- est en cours l'évolution de l'application MEDOC pour réaliser l'arrêté comptable à distance.
- Le souci de la direction est d'avoir le minimum de personnes physiques présentes. Le guide des bonnes pratiques de travail au bureau durant le PCA a été diffusé. La direction a à nouveau insisté sur les gestes barrières à effectuer. Les chefs de service ont eu une note les informant de la conduite à tenir en cas de suspicion de COVID 19 chez leurs agents.
- La nouvelle attestation professionnelle valable à compter de ce jour sera transmise aux agents dès ce soir ou demain matin.

FO-DGFIP 43 est intervenu sur les points suivants :

- obtention des tickets restaurants pour les personnels privés de restauration collective. La réponse de la direction est toujours négative, elle s'appuie sur un communiqué du Service Général. Nous lui avons dit qu'il devait dater, qu'il avait été rapporté et qu'elle devait se rapprocher de celui-ci.
- Service du PELP-PTGC (cadastre-géomètres) où du personnel était toujours présent malgré le caractère non prioritaire des missions : la direction précise

que depuis hier, tout les agents sont invités à rester chez eux. Apparemment, il y aurait eu une mauvaise compréhension des consignes...

- service du SPFE : malgré notre demande conjointe avec la CGT, la direction ne veut pas fermer le service. Les réquisitions et l'enregistrements des actes des sociétés sont prioritaires d'où la continuité du service qui est assuré par rotation.
- Service du PUY VILLE : un agent demande à être pourvu d'un masque. Refus de la direction qui respecte les consignes : les masques sont réservés aux personnels soignants. Elle craint que les agents ainsi pourvus oublient les gestes barrière essentiels. Nous avons insisté, sans résultat. A cette occasion, la direction informe qu'elle a redistribué son stock de masques aux pompiers (2000) et à l'hôpital Emile Roux (10 000).
- concernant le report éventuel de la campagne impôt sur le revenu et du sort des mutations en cours et à venir, la direction n'avait aucune information.
- DDR 3 : nous avons demandé si la direction avait des retours des services pour l'application possible d'un arrêté hebdomadaire. Pas de réponse précise, la situation semblant disparate selon les services. Nous avons eu la promesse d'un point lors de la prochaine audioconférence prévue vendredi 27 mars à 9h.

FO-DGFIP 43 invite une nouvelle fois tous les agents à indiquer aux représentants des personnels **FORCE OUVRIERE** les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés : ne restez pas seuls dans votre coin ! Nous ferons remonter à la direction.